CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 6 novembre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ—DISPOSI-TIONS EN VUE DE L'ÉTUDE

M. Ian Wahn (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne le rapport présenté par le président du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, il y a eu des discussions, par les voies ordinaires, en vue de trouver un moyen d'en disposer. Il conviendrait, à mon avis, que je fournisse à la Chambre des observations sur le sujet qui pour-

raient être acceptables.

Comme cette question vient de la Chambre. il a été suggéré que la Chambre étudie la possibilité d'ordonner qu'une journée destinée à l'examen des subsides, autre qu'un mercredi ou un vendredi, soit consacrée à l'étude de ce rapport du comité permanent suivant une motion pour qu'il soit adopté; que tous les articles du Règlement et les précédents pertinents soient mis de côté dans la mesure nécessaire pour permettre qu'un amendement soit proposé à l'égard de cette motion, comme ce serait le cas pour une motion visant à modifier une motion de subsides aux termes de l'article 56 du Règlement; et que, 15 minutes avant l'heure prévue pour l'ajournement ce jour-là, la présidence interrompe le débat et mette immédiatement toutes les questions aux voix afin que la Chambre se prononce sur la motion et sur tout amendement dont elle sera alors saisie.

La Chambre consentira peut-être à adopter à l'unanimité la proposition qui vient d'être faite sur cette question qui a déjà fait l'objet de certaines discussions. Sauf erreur, il faut le consentement unanime de la Chambre pour

régler l'affaire de cette façon.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le député de Peace River, il y a eu des discussions dans le sens de l'ordre qu'il a proposé. Nous souscririons volontiers à un

ordre à cet égard et nous nous empresserions de mettre la question en discussion, sous réserve de cet ordre, dès le retour du secrétaire d'État aux Affaires extérieures de son voyage en Amérique latine. Nous consentirions à établir un ordre en ce sens.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je sais que mon collègue le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) en a discuté avec les leaders des autres partis à la Chambre, et il en a été convenu ainsi. J'ai peut-être mal saisi le député de Peace River mais il a parlé, sauf erreur, de ne pas exclure le mercredi ou le vendredi. Ou aurait-il plutôt proposé de ne «pas inclure le mercredi ou le vendredi»?

M. Baldwin: Il s'agit d'un jour de séance à l'exclusion du mercredi ou du vendredi, qui ne sont pas toujours des jours de séance complets.

M. Lewis: Je comprends maintenant. C'est ce que j'espérais avoir entendu.

M. l'Orateur: La Chambre approuve-t-elle cette proposition, et en est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DÉCLARATION RELATIVE AUX COLONIES DES DISCIPLES DE HUTTER

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer, en anglais et en français, une déclaration concernant l'application de la loi de l'impôt sur le revenu aux colonies des Disciples de Hutter établies au Canada, qui avait été promise en réponse aux questions que cette affaire a déjà suscitées en cette enceinte.

[Traduction]

M. l'Orateur: Le ministre a-t-il l'autorisation de déposer ce document?

Des voix: D'accord.

LES DROITS DE L'HOMME

DÉCLARATION SUR LA NON-DISCRIMINATION DANS LES ENTREPRISES AU GRAND NORD

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Le 2 octobre, le député d'Hamilton-